

**NOTE À L'ATTENTION DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2021**

**Objet : Adoption du budget primitif – exercice 2021**

A la suite du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu lors du Conseil municipal du 30 janvier dernier, le budget 2021, soumis au vote du Conseil municipal, traduit les orientations politiques suivies par la majorité municipale élue en 2020, à savoir :

- Le maintien d'une grande qualité de service public rendu à nos concitoyens ;
- Des investissements qui demeurent à un haut niveau ;
- Un programme ambitieux et nécessaire pour une ville moderne, écologiste et solidaire :
  - Semaine de 4 jours à l'école ;
  - Rétablissement de l'étude après la classe ;
  - Baisse de la tarification des activités périscolaires et de restauration aux familles ;
  - La ville au côté des habitants durant la crise sanitaire ;
  - Maîtrise de la fiscalité et de la dette.

Pour rappel, depuis 2017, les budgets de la Pépinière Village d'entreprise CHRYSALEAD et de la régie de la Merise et du Grenier à sel sont intégrés au budget principal.

**En section de fonctionnement**, l'équilibre s'établit à 58 725 000 € :

La section de fonctionnement est en évolution de 4,58% par rapport au BP 2020 et de 0,18% par rapport au budget 2020.

a) Les recettes sont :

- La fiscalité (20,757 M€ au BP 2020) ..... 20,549 M€
  - Taxes publicitaires ..... 0,170 M€
  - Taxes additionnelles ..... 0,730 M€
  - Taxes foncière et d'habitation ..... 18,050 M€
  - Taxes exonération taxe foncière ..... 0,355 M€
  - Taxes exonération taxe d'habitation ..... 0,590 M€
  - Taxes pylones ..... 0,025 M€
  - Taxes électricité ..... 0,410 M€
  - Autres taxes dont droits de voirie ..... 0,219 M€
- La participation de SQY (attribution de compensation) ..... 8,050 M€
- Les dotations, subventions et autres recettes à savoir : ..... 30,126 M€
  - La DGF : ..... 2,550 M€
  - la DSU : ..... 11,850 M€
  - le FSRIF : ..... 3,000 M€
  - la CAF : ..... 2,705 M€
  - le produits des services... 2,825 M€
  - autres : ..... 7,196 M€
    - le Conseil départemental pour 1,995 M€ dont 1,750 M€ fonds de péréquation TP
    - la Région pour 0,044 M€
    - l'Etat pour 1,510 M€
    - les revenus locatifs pour 1,021 M€
    - les remboursements maladie pour 0,525 M€
    - l'affectation en section de fonctionnement pour 1,500 M€
    - les écritures d'ordres et de recettes exceptionnelles : 0,601 M€ dont 0,216 M€ d'ordres, 0,130 M€ exceptionnels et 0,255 M€ divers

} Voir tableau n°5

b) Les dépenses sont :

- Les frais de personnel .....	34,300 M€
- Les charges générales des services .....	15,534 M€
- Les autres charges de gestion courante .....	2,283 M€
- Les frais financiers .....	0,777 M€
- Les charges exceptionnelles (dont notamment AMAGE et FAACS) .....	0,411 M€
- Des écritures d'ordre .....	1,570 M€
- Des frais de provisions .....	0,150 M€

L'écart entre les recettes et les dépenses permet de dégager un prélèvement de 3,700 M€ pour financer nos investissements.

Sont joints en annexes : un projet de balance de la section de fonctionnement (tableau n°1) ainsi qu'une décomposition du budget par service (tableaux n°2, n°3 et n°4).

**Pour la section d'investissement**, l'équilibre s'établit à 36,90 M€. La balance générale est jointe en annexe (tableau n°6) :

a) Les recettes se décomposent ainsi :

- Autofinancement .....	3,700 M€
- Recours à l'emprunt .....	3,400 M€
- Opération RN10 – Emprunt de trésorerie .....	1,660 M€
- Subventions nouveaux contrats .....	7,133 M€
- Subventions annuelles (DPV et fonds de concours SQY) .....	1,354 M€
- Vente de biens immobiliers* .....	0,850 M€
- FCTVA .....	1,936 M€
- Autres recettes .....	1,996 M€
(dont 1,570 M€ d'amortissement des biens)	
- Affectation N-1 compte 1068 .....	7,279 M€
- Taxe d'aménagement .....	0,745 M€
- RAR 2020 .....	2,962 M€
- Excédent N-1 .....	3,885 M€

\* ventes=recettes pour la Ville

- 8 route de Chartres (vétérinaire) ----- 0,193 M€
- Route de Chartres (impasse des Tilleuls) - 0,012 M€
- 4-6 route de Chartres ----- 0,280 M€
- Cabinet médical rue Aimé Césaire ----- 0,110 M€
- Nexity ----- 0,255 M€

b) Les dépenses se décomposent ainsi, pour un total également de 36,90 M€

- Remboursement de la dette en capital .....	3,674 M€
- Opération RN 10/ plateau urbain .....	1,660 M€
- Travaux contractualisés avec le Département ou l'Etat .....	19,772 M€
- Acquisition de matériels et mobiliers .....	3,360 M€
(dont tablettes dans les écoles, mobilier Etoile d'Or, etc.)	
- Acquisition de terrains et de bâtiments** .....	1,000 M€
- Autres dépenses d'ordre .....	0,216 M€
- Restes à réaliser 2020 .....	7,218 M€

\*\* achats=dépenses pour la Ville

- 4bis chemin de Paris ----- 0,300 M€
- 77 avenue P. Vaillant Couturier ----- 0,160 M€

- Rue Carnot ----- 0,240 M€
- Rue des Frères Lumière ----- 0,300 M€

Le Conseil municipal est invité à délibérer.

**Le Maire**

**Ali RABEH**

2021-

**Objet : Adoption du budget primitif – exercice 2021**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2312-1, L. 2312-2 et L. 2312-3 ;

**Vu** la délibération n°2021-4 du 30 janvier 2021 par laquelle le Conseil Municipal a débattu des orientations budgétaires pour l'exercice 2021, tant en fonctionnement qu'en investissement ;

**Vu** l'avis de la commission des finances, du développement économique, de l'urbanisme et des travaux du 11 mars 2021 ;

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

**Article 1<sup>er</sup> : Adopte** le budget primitif 2021 comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Chapitre 011 Charges générales	15 534 342,00	Chapitre 013 Atténuation de charges	525 000,00
Chapitre 012 Charges de personnel	34 300 000,00	Chapitre 042 Écritures d'ordre	216 000,00
Chapitre 023 Prélèvement	3 700 000,00	Chapitre 70 Produits des services	2 824 588,00
Chapitre 042 Écritures d'ordre	1 570 000,00	Chapitre 73 Impôts	30 653 540,00
Chapitre 65 Autres charges	2 282 380,00	Chapitre 74 Subventions	21 854 366,00
Chapitre 66 Charges financières	777 400,00	Chapitre 75 Autres produits	1 021 339,00
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	410 878,00	Chapitre 77 Produits exceptionnels	130 167,00
Chapitre 68 Dotations aux amortissements	150 000,00	Chapitre 002 Résultat 2020 reporté	1 500 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :</b>	<b>58 725 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE :</b>	<b>58 725 000,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Chapitre 040 Écritures d'ordres	216 000,00	Chapitre 13 Subventions d'investissement	11 750 300,25
Chapitre 16 Emprunts et dettes	3 674 000,00	Chapitre 16 Emprunts et dettes	5 060 000,00
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	3 096 756,67	Chapitre 23 Immobilisations en cours	100 000,00
Chapitre 204 Subventions équipements	718 000,00	Chapitre 10 Dotations, fonds divers	2 681 484,64
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	26 655 280,86	Chapitre 1068 Excédents de fonctionnement	7 278 943,81
Chapitre 23 Immobilisations en cours	2 539 962,47	Chapitre 165 Dépôts et cautionnements reçus	24 000,00
		Chapitre 024 Produits des cessions	850 000,00
		Chapitre 021 Virement section fonctionnement	3 700 000,00
		Chapitre 040 Écritures d'ordres	1 570 000,00
		Chapitre 001 Excédent 2020	3 885 271,30
<b>TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE :</b>	<b>36 900 000,00</b>	<b>TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>36 900 000,00</b>

**Article 2 : Adopte** le budget primitif 2021 globalement équilibré en dépenses et en recettes en section de fonctionnement au montant total de 58 725 000,00 €.

**Article 3 : Adopte** le budget primitif 2021 globalement équilibré en dépenses et en recettes en section d'investissement au montant global de 36 900 000,00 €.

**Article 4 : Adopte** les annexes réglementaires.

**Délibéré le 22 mars 2021.**

**Pour extrait conforme,  
Trappes, le 22 mars 2021**

**Le Maire,**

**Ali RABEH**